

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - ANNÉE 2010/2011

PROCÈS VERBAL

ÉTABLISSEMENT : **COLLEGE SIMONE VEIL** Nombre d'élèves : 469
 COMMUNE : 12, rue François Coppée
94520 MANDRES LES ROSES
 N° Immatriculation : 01 56 32 30 80 - Fax 01 45 95 98 74 Pour les collèges : SEGPA : ~~OUI~~ NON
RNE 0942187S

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

DATE DU SCRUTIN : 15 octobre 2010 NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR : 6

PRÉSENTATION DES LISTES

APPARTENANCE		Liste n° 1	Liste n° 2	Liste n° 3	Liste n° 4
Inscrire les noms sans mention de qualité de titulaire ou de suppléant	1	DALENÇON	BERCHER		
	2	DUFLON	RONDEAU		
	3	DELAHAYE	BENAMRI BENTATETS		
	4	LALANCE	MONOT		
	5	SPANO	GERENTON		
	6	MAZALEYRAT			
	7	BITON			
	8	CHASSIAC			
	9	MATHÉUS			
	10	ÉMÉRIAU			
	11	DUPOUY			
	12	DARMON			
	13				
	14				

RÉSULTAT DU DÉPOUILLEMENT

- a) - Nombre d'inscrits : 777
 b) - Abstentions : 626
 c) - Nombre de votants y compris les votes par correspondance : 157
 d) - Bulletins nuls et blancs : 8
 e) - Suffrages valablement exprimés : 149

N.B. a - b = c
c - d = e

CALCUL DU QUOTIENT ÉLECTORAL : calcul deux chiffres après la virgule

$$Q.E. = \frac{\text{Nombre de suffrages valablement exprimés}}{\text{Nombre de sièges à pourvoir}} = \boxed{24,83} \text{ (Ne pas arrondir)}$$

RÉSULTATS OBTENUS PAR CHAQUE LISTE ET RÉPARTITION DES SIÈGES

	LISTES	Nbre de candidats présentés par la liste	Suffrages obtenus	Nbre de sièges obtenus au QE	Reste	Nbre de sièges obtenus au plus fort reste	Nbre Total des sièges obtenus	Nbre de sièges réellement pourvus	Nbre de sièges restant à pourvoir (faute de candidats)
N°	Appartenance								
1	ALPE	12	124	4	24,67	1	5	5	0
2	FCPE	5	25	1	0,17	0	1	1	0

PROCLAMATION DES ÉLUS (désignés selon l'ordre de présentation des listes)

APPARTENANCE	NOMS DES TITULAIRES ÉLUS	NOMS DES SUPPLÉANTS ÉLUS
ALPE	DALENÇON Valérie	HAZALEYRAT-MOLINIÉ Claire
"	DUFLOU Arnaud	BITON Eblith
"	BELAHAYE Marilyne	CHASSAC Marie-Laure
"	LALANCE Philipe	MATHÉUS Valérie
"	SPANO Sandrine	ÉMÉRIAU Esabelle
FCPE	BERCHER Thierry	RONDEAU Catharina

Date : 15 octobre 2010

Signature des membres du bureau de vote

Signature du président

